



5^{es} Assises nationales
du **vieillessement**

20 & 21 OCTOBRE 2020
CENTRE DE CONGRÈS DE L'AUBE
TROYES

LONGEVITY



BILAN PRESSE

**5^{EMES} ASSISES DU VIEILLISSEMENT –
21 & 22 OCTOBRE 2020 – TROYES**

I - ANNONCE DES ASSISES NATIONALES DU VIEILLISSEMENT

Envoi du communiqué de presse de lancement : 5 Octobre 2020

BILAN PRESSE :

Annonce des Assises : 14 parutions

- **PRESSE INFIRMIERES (1) :**
 - INFIRMIERS.COM : <https://www.infirmiers.com/profession-infirmiere/agenda/assises-nationales-du-vieillissement/longevity-2020-10-20.html>

- **PRESSE GERONTO (3) :**
 - AGE VILLAGE PRO : <https://www.agevillagepro.com/5es-Assises-nationales-du-vieillissement-October-2020-6751>
 - GERONTONEWS : <https://www.gerontonews.com/agenda.php?ddebut=12/05/2020>
 - GEROSCOPIE : https://www.geroscopie.fr/5e-assises-nationales-du-vieillissement-longevity_679D548A3A6CA96A.html

- **MEDICO SOCIAL (3) :**
 - DIRECTIONS : <https://www.directions.fr/agenda/5e-assises-nationales-du-vieillissementLongevity-2054445W/> + Newsletter
 - Le media social : https://www.lemediasocial.fr/5e-assises-nationales-du-vieillissement-longevity_5ir2dX

- **SILVER ECO (1) :**
 - MARCHE DES SENIORS : <http://www.marchedesseniors.com/silver-economie/calendar>

- **DIVERS (4) :**
 - LE BLOG DES INSTITUTIONNELS :
 - <https://leblogdesinstitutionnels.fr/2020/10/16/save-the-date-5emes-assises-nationales-du-vieillissement-longevity-a-troyes-le-1er-rassemblement-de-la-silver-economie-et-du-bien-veillir-de-la-rentree-pour-les-secteurs-publics-et-privés/>
 - <https://twitter.com/Institutionnels/status/1317006928032182272?s=19>
 - CAPGERIS : <https://www.capgeris.com/agenda-352/?error=404>
 - LIVE STEP : <https://www.livestep.io/2020/04/30/5es-assises-nationales-du-vieillissement-longevity/>

- **PQR (2) :**
 - L'EST ECLAIR : <https://abonne.lest-eclair.fr/id197985/article/2020-10-13/les-assises-nationales-du-vieillissement-a-troyes-les-20-et-21-octobre>
 - CANAL 32 : <http://www.canal32.fr/thematiques/societe/sujet/les-5emes-assises-nationales-du-vieillissement-auront-lieu-a-troyes-du-19-octobre-2020.html>

AGENDA

ASSISES NATIONALES DU VIEILLISSEMENT/LONGEVITY

Faites tourner l'info !



20.10.2020

ASSISES NATIONALES DU VIEILLISSEMENT/LONGEVITY



Date : 20 octobre 2020 à 09:00 au 21 octobre 2020 à 17:30

Lieu : Centre de Congrès de l'Aube 6 2 Rue Pierre Labonde -10026 Troyes

Site Internet : <https://www.idealco.fr/evenements/5es-assises-nationales-du-vieillissement-longevity-93#concept>

Prix d'entrée : 120

Description : le 1er rassemblement de la Silver Economie et du bien vieillir de la rentrée pour les secteurs publics et privés. Durant deux jours, des conférences-débat, animées par des Experts du secteur et réservées aux acteurs publics et privés, nationaux et locaux, seront organisées autour de 3 thématiques : l'innovation, la réforme et la prévention. Quarante exposants seront présents pour faire connaître leurs innovations dans la lutte contre le vieillissement et la perte d'autonomie.

Coordonnées de l'organisateur : IDEAL CO - Julie BEAUTEMPS : j.beautemps@idealco.fr – 07 85 41 21 66



Le site d'infos des professionnels du Bien-Vieillir



5es Assises nationales du vieillissement vous invite **20 et 21 octobre 2020** à Troyes.

Au programme

GROUPE SOS Seniors sera présent avec un stand sur les 2 jours et aura le plaisir d'animer l'atelier n°18 : penser avec les collectivités territoriales un parcours résidentiel et une plateforme de services pour accompagner le vieillissement de la population, qui se tiendra le mercredi 21 octobre 2020 à 14h30.

5es Assises nationales du vieillissement serait ravis de pouvoir vous compter parmi eux à ce rassemblement incontournable de la silver économie et du bien vieillir.

COLLOQUE**5e Assises nationales
du vieillissement,
Longevity** Du 20/10/2020 au 21/10/2020**Description**

Les Assises nationales du vieillissement fusionnent avec le congrès Longevity et réunit les décideurs publics et privés, sur les sujets de l'autonomie et du grand âge.

Dates et lieu

Du mardi 20 au mercredi 21 octobre 2020 au centre des congrès de l'Aube, 2 rue Pierre Labonde, 10 000 Troyes et en ligne

Informations et inscription



ACTUALITE

JURIDIQUE

VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

HORS LES MURS

FORMATION

OFFRE

Accueil > > 5e Assises Nationales du Vieillissement / LONGEVITY

20/10/2020

5e Assises Nationales du Vieillissement / LONGEVITY

Mots clés associés : [Salon](#) / [Colloque](#), [Agenda](#), [Salons-Congrès](#)



Partager



Imprimer



Tweeter

Le rendez-vous des professionnels du « bien vieillir » au Centre de Congrès de L'Aube à Troyes, les 20 et 21 octobre 2020. Renseignements: www.idealco.fr/evenements/5es-assises-nationales-du-vieillissement-longevity-93#concept



OCTOBRE 2020

lu	ma	me	je	ve	sa	di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

20 et 21 octobre 2020, à Troyes

5e assises nationales du vieillissement/Longevity

Événement organisé par IdealCo.

Tél. : 07 85 41 21 66

Courriel : j.beautemps@idealco.fr

[Ajouter à mon Outlook](#)

TOUS LES ÉVÈNEMENTS:

23 au 27 novembre 2020, 100 % digital

Semaine du logement accompagné

Manifestation organisée par l'Unafo.

[Lire la suite](#)

LE MAGAZINE



N° 191 - novembre 2020
Aide à domicile. Enfin l'heure
du big bang ?
[Voir le sommaire](#)



Formation Direction[s]

[Voir toutes les formations](#)



Le
Media
Social

≡ MENU

Rechercher

Du 20 au 21 octobre 2020, Troyes | 



Partager



Réagir



Imprimer

5e Assises nationales du vieillessement - Longevity

Événement organisé par [IdealCo](#).
Tél. : 07 85 41 21 66
Courriel : j.beautemps@idealco.fr

OCT

20

mar

2020

Assises Nationales du Vieillissement / LONGEVITY

Oct 20 – Oct 21 [Jour entier](#)



Soignants, aides à domicile, personnel des EHPAD, professionnels de santé... Nous tenons à vous témoigner tout notre soutien, vous qui faites face à cette crise sanitaire avec un dévouement sans faille. Vous êtes les gardiens de notre société. Merci à vous, pour ce que vous accomplissez pour nos aînés.

Les Assises Nationales du Vieillissement fusionnent avec le Congrès LONGEVITY et deviennent le **Rendez-vous incontournable des décideurs publics et privés**, de l'autonomie du grand âge et de l'ensemble des filières de la solidarité et du « BIEN VIEILLIR ». Notre engagement : promouvoir les valeurs d'éthique, de rassemblement, d'informations et de formations, d'innovation qui sont au cœur de l'ADN des ANV – LONGEVITY et le club PA-PH.

 CATÉGORIES : CONFÉRENCE  ÉTIQUETTES :  assises

[Lire plus →](#)

LE BLOG

DES INSTITUTIONNELS ET DE L'IMMOBILIER



PAR ARKEA BANQUE ENTREPRISES & INSTITUTIONNELS

SAVE THE DATE : 5èmes Assises Nationales du Vieillissement /Longevity à Troyes : le 1er rassemblement de la Silver Economie et du bien vieillir de la rentrée pour les secteurs publics et privés

OCT 16

Publié par [leagourmelon](#)

Source : [LONGEVITY](#)

Aujourd'hui, la part des plus de 65 ans représente 20% de la population française et devrait s'élever à 29% d'ici 2070. L'enjeu des décennies à venir porte sur la possibilité de vieillir dans de bonnes conditions, qu'elles soient sociales, financières ou médicales. Quelles innovations mettre en place ? Comment accompagner le vieillissement à domicile ? Comment mieux le prévenir ? Quels sont les enjeux de la réforme du Grand Age ?

Tous ces sujets seront abordés lors des 5èmes Assises Nationales du Vieillissement/Longevity **les 20 et 21 Octobre** prochains, sous le haut patronage du Ministère des Solidarités et de la Santé, en présence de Madame BOURGUIGNON, Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé chargée de l'Autonomie, de Mr Dominique BUSSEREAU, Président, Assemblée des Départements de France, Mr François BAROIN (ou son représentant) , Maire de la ville de Troyes - Président Troyes Champagne Métropole , Mr Luc BROUSSY, Président, France Silver Eco et du Conseil National de la Silver Economie (CNSE) et Mr Jérôme GUEDJ, Conseiller départemental



Accueil » Actualité » Agenda

Les Assises Nationales du Vieillessement fusionnent avec le Congrès LONGEVITY et deviennent le Rendez-vous incontournable des décideurs publics et privés

Présentation

Le programme des Assises Nationales du Vieillessement / LONGEVITY sera susceptible d'être modifié en fonction de l'actualité COVID-19, cependant les trois grands thèmes resteront les mêmes !

Les Assises Nationales du Vieillessement fusionnent avec le Congrès LONGEVITY et deviennent le **Rendez-vous incontournable des décideurs publics et privés**, de l'autonomie du grand âge et de l'ensemble des filières de la solidarité et du « **BIEN VIEILLIR** ». Notre engagement : promouvoir les valeurs d'éthique, de rassemblement, d'informations et de formations, d'innovation qui sont au cœur de l'ADN des ANV - LONGEVITY et le club PA-PH.

[En savoir plus](#)

Coordonnées

Adresse

Web

Agenda

L'Agenda des professionnels des Maisons de retraite - ehpad et services aux personnes âgées. Référez gratuitement vos événements, colloques, salons, animations, portes ouvertes, inauguration dans l'agenda. Il suffit de créer votre compte membre sur capgeris !

Chercher dans l'agenda

Sélectionner une catégorie



5ES ASSISES NATIONALES DU VIEILLISSEMENT / LONGEVITY – 20, 21 OCTOBRE 2020

👤 Franck 📅 avril 30, 2020

Centre de congrès de l'Aube,
2 Rue Pierre Labonde, 10026 Troyes

Les Assises Nationales du Vieillissement fusionnent avec le Congrès LONGEVITY et deviennent **le Rendez-vous incontournable des décideurs publics et privés**, de l'autonomie du grand âge et de l'ensemble des filières de la solidarité et du « **BIEN VIEILLIR** ». Notre engagement : promouvoir les valeurs d'éthique, de rassemblement, d'informations et de formations, d'innovation qui sont au cœur de l'ADN des ANV – LONGEVITY et le club PA-PH.



Les assises nationales du vieillissement à Troyes, les 20 et 21 octobre

MIS EN LIGNE LE 13/10/2020 À 05:45



Appartement connecté, village des aidants, conférences et ateliers sont au programme des 5es assises nationales du vieillissement, qui auront lieu au centre de congrès de l'Aube.



La technologie au service du « bien-vieillir » sera un des thèmes majeurs des 5 es assises nationales du vieillissement, à Troyes. - AFP

Ínnovation, réforme du grand âge et prévention : les assises nationales du vieillissement, qui se tiendront les 20 et 21 octobre au centre de congrès de l'Aube, à Troyes, s'articuleront principalement autour de ces trois grands thèmes.

La suite est réservée aux abonnés. Déjà abonné ? [Se connecter](#)

LES 5ÈMES ASSISES NATIONALES DU VIEILLISSEMENT AURONT LIEU À TROYES



Diffusion le 19/10/2020

Les 5èmes Assises Nationales du Vieillessement se dérouleront à Troyes, au Centre de Congrès de l'Aube, mardi 20 et mercredi 21 octobre. L'enjeu : réfléchir à la possibilité de vieillir dans de bonnes conditions, qu'elles soient sociales, financières ou médicales. Au programme : 48 exposants et une quarantaine de conférences.

C'était à la une

Les plus vues



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies afin de pouvoir améliorer votre expérience utilisateur.

Les Auboïs vous informent



Collecte nationale les 27 et 28 novembre. Recherche de bénévoles
Publié par BANQUE ALIMENTAIRE de l'Aube il y a 10 jours

Publiez votre info !

INFOS MONDE

"source:AFP" - Google Actualités

Déçue des réponses de Jonathann Daval, la mère d'Alexia lui souhaite un « bon séjour en prison » - MaCommune.info

Paris (AFP). Sécurité globale: le gouvernement va amender sa copie - Le Courrier Cauchois

Troubles post-électorales à M'Batto: de nombreuses sources démentent les bilans alarmistes diffusés sur les réseaux sociaux ivoiriens - AFP Factuel

II - BILAN DES ASSISES NATIONALES DU VIEILLISSEMENT

Envoi du communiqué de presse de bilan : 2 Novembre 2020

BILAN PRESSE :

Bilan des Assises : 12 parutions

GERONTONEWS :

- <https://www.gerontonews.com/nlstory.php?story=CZ6QIX204>
- <https://www.gerontonews.com/nlstory.php?story=CZ7QIX0J0>

SENIOR ACTU :

- https://www.senioractu.com/5emes-Assises-Nationales-du-Vieillissement-Longevity-bilan-partie-1_a23145.html
- https://www.senioractu.com/5emes-Assises-Nationales-du-Vieillissement-Longevity-bilan-partie-2_a23146.html

HOSPIMEDIA :

- <https://www.hospimedia.fr/actualite/articles/20201022-soins-a-domicile-les-kinesitherapeutes-du-grand-est>
- <https://www.hospimedia.fr/actualite/articles/20201030-politique-de-sante-des-retours-d-experiences-confirment>

EHPADIA :

- https://www.ehpadia.fr/5emes-Assises-nationales-du-vieillissement%C2%A0-innovation-reformes-et-prevention-au-coeur-des-debats_a545.html

UNAF :

- <https://www.unaf.fr/spip.php?article27031>

GROUPE ST SAUVEUR :

- <https://www.groupesaintsauveur.fr/accueil/a-la-une/482-moosh---5-eme-assises-nationales-du-vieillissement>

L'EST ECLAIR :

- <https://www.lest-eclair.fr/id200325/article/2020-10-21/aide-domicile-un-metier-qui-nattire-pas>

ASSEMBLEE DES DEPARTEMENTS :

- <http://www.departements.fr/5e-assises-nationales-vieillissement-laube-prevention-innovation-reformes-debats-riches-propositions/>

CNSA :

- <https://lebimsa.msa.fr/prevention/la-msa-sud-champagne-participe-aux-5e-assises-nationales-du-vieillissement/>

Gouvernance des Ehpad: les ARS en "back office" et les départements devant?

Les départements, qui réclament les manettes complètes de la future gouvernance des politiques médico-sociales, poseraient mal les termes du débat, regrette Luc Broussy. Le président de France Silver Eco suggère deux rôles bien distincts et complémentaires pour les collectivités territoriales et les ARS.

La future loi "grand âge autonomie", qui a désormais un calendrier, devra notamment définir la future gouvernance du secteur médico-social.

Les départements se sont plus que positionnés clairement sur le sujet cet été, réclamant le pilotage entier des Ehpad.

A la rentrée, plusieurs acteurs de fédérations du secteur ont de leur côté défendu la place des agences régionales de santé (ARS), tandis que le rapport Vachey sur la branche "autonomie" prône un maintien de la double gouvernance.

Les Assises nationales du vieillissement, organisées les 20 et 21 octobre à Troyes et en visioconférence, sous le haut patronage des ministères des solidarités et de la santé et de la cohésion des territoires, ont redonné l'occasion d'un débat.

Bien qu'à propos très mesurés, Philippe Pichery, président du conseil départemental de l'Aube, a tout de même réaffirmé clairement la volonté des départements.



Philippe Pichery aux nationales du Assises du vieillissement le 20 octobre 2020 à Troyes.

"On voit poindre des démarches collectives, partenariales et c'est une excellente chose mais elles nécessitent une coordination pour que l'efficacité de l'action publique soit optimisée", a-t-il commencé.

"Donc le premier sujet important dans le cadre de cette future loi est que soient bien clarifiés les rôles, les répartitions entre les acteurs, les questions de gouvernance, pour qu'on évite autant que faire se peut les difficultés liées à des enjeux de pouvoir, des problèmes d'ego [...] et [afin que] tout le monde tire dans le même sens", a continué l'élu.

"J'attends que cette loi dise clairement qui va faire quoi avec un cadre national de référence, mais en laissant les souplesses pour permettre les adaptations au niveau des territoires en fonction de [leurs] caractéristiques", a ajouté Philippe Pichery.

Et d'insister : "Ce n'est pas du tout une question d'enjeu de pouvoir ou d'occuper le terrain, la vraie question qui nous est posée c'est l'efficacité. Et dans ce débat, de par les compétences qu'exercent les départements en matière de soutien aux personnes âgées, ils ont un rôle éminent à jouer et je pense que ce texte doit clarifier l'articulation entre les acteurs de la santé et notamment bien sûr le rôle essentiel des ARS, et ceux du médico-social, et le rôle essentiel et éminent des départements".

"Parce que si je crois viscéralement à l'action collective [...], elle n'est efficace que s'il y a -on peut l'appeler comme on veut, un leader, un chef de file-, peu importe : il faut un coordinateur, un animateur, et pour ma part c'est la première chose que j'attends de cette réforme à venir", a-t-il développé.

"Madame Durand se fiche de la façon dont on tarifie"



Luc Broussy aux nationales du Assises du vieillissement le 20 octobre 2020 à Troyes.

"Quand le débat public se pose, tout le monde veut s'occuper de ce dossier", a quant à lui réagi Luc Broussy, président de l'association France Silver Eco.

Celui qui a aussi été l'auteur d'un rapport interministériel sur l'adaptation de la société au vieillissement (en 2013) et ancien vice-président du conseil départemental du Val-d'Oise, a fait remarquer que "les départements veulent absolument garder ce qui est leur rôle aujourd'hui, c'est-à-dire être chefs de file des politiques sociales en direction du grand âge".

En parallèle, "les ARS ont montré récemment pendant la crise sanitaire qu'elles avaient une puissance de feu et une organisation leur permettant d'être au rendez-vous".

"Ces deux institutions sont totalement légitimes, personne n'a envie de choisir" entre les deux, a assuré Luc Broussy. "Mais ce qui m'étonne, est qu'on n'arrive pas à redéfinir", a-t-il continué.

Se disant "convaincu de la pertinence de l'échelon départemental", il a suggéré "un nouveau 'Yalta' à inventer", avec "une façon de découper les choses autrement moins primaire que 'le domicile aux départements' et 'les établissements à l'ARS'", et ce, "au moment où on dit que les différences" entre les deux "doivent se limer".

Evoquant de façon assez directe "la configuration politique des départements, dirigés par des élus, qui ont envie de faire de la politique", Luc Broussy a fait observer que lui-même n'avait "jamais gagné une seule voix d'électeur parce qu'on donnait l'APA [allocation personnalisée d'autonomie] à Madame Durand..." ni "parce qu'on tarifait le tarif dépendance d'un Ehpad".

"Tout ça sont des choses techniques [...] c'est une institution qui parle à un établissement ou à un service, mais l'utilisateur au final n'est pas partenaire", a-t-il martelé, avant de proposer de "dresser une nouvelle ligne frontière entre le *back office* et le *front office*".

"Le *front office* serait le département, qui parle aux usagers, qui les informe, qui les oriente, qui s'occupe de l'ensemble des sujets concernant les personnes âgées, du logement à l'urbanisme, de la coordination des intercommunalités au sujet du numérique."

Ainsi, "au lieu de tarifier les Ehpad et les services à domicile, le département pourrait être à la tête, non pas d'un schéma gérontologique, ça n'a plus de sens, mais d'un schéma départemental d'adaptation de la société au vieillissement, le pilote qui se dit : 'voilà comment j'organise la prise en charge et l'adaptation de mon territoire au vieillissement'".

"Et pendant ce temps-là, l'ARS s'occupe d'autoriser, d'analyser les besoins, de tarifier établissements et services, et c'est du *back office*. Madame Durand, elle s'en fiche de la façon dont on tarifie, du moment qu'on la prend en charge de manière à peu près correcte", a-t-il résumé.

"Je suis désolé que l'ADF [Assemblée des départements de France] n'ait pas cette réflexion, qu'elle en reste à une réflexion où elle veut tarifier les Ehpad, comme si c'était là qu'était le pouvoir. Il y a une autre façon de mener ce débat entre ARS et départements. On a besoin de la technicité des ARS, des départements, de leur caractère politique, de la coopération" et de leur rôle de chef d'orchestre avec les "municipalités" qui vont "jouer de plus en plus un rôle majeur" dans la question du grand âge, a-t-il dit, évoquant "l'isolement social", "les mobilités" ou encore les autorisations pour les résidences services seniors.

En réaction, Philippe Pichery a assuré que "dans [s]on action au quotidien" il ne pensait pas aux "voix" des électeurs et qu'il souhaitait faire "des choses qui [lui] semblent utiles".

"Sur le 'qui fait quoi', l'important sur la répartition des rôles est la lisibilité et l'efficacité", a conclu le président du conseil départemental de l'Aube.

Pendant son intervention, Luc Broussy a aussi appelé à [élargir la future loi au-delà des seuls champs sanitaire et médico-social](#).

Loi autonomie: "Sortir du seul périmètre sanitaire et médico-social"



Crédit: Shutterstock/Arthimedes

Pour Luc Broussy, le président de France Silver Eco, le gouvernement a raté le coche de la future loi "grand âge autonomie", avec des financements insuffisants, et surtout, un périmètre qu'il estime bien trop restreint. Il est encore temps de plancher selon lui sur un texte "beaucoup plus panoramique et sociétal" sur les questions du vieillissement.

"On a raté le train quand l'Etat a décidé avant l'été de déporter vers la Cades [Caisse d'amortissement de la dette sociale], vers la dette sociale, les 130 milliards [d'euros] de la dette Covid": Luc Broussy n'a pas mâché ses mots aux Assises nationales du vieillissement, organisées les 20 et 21 octobre à Troyes et en visioconférence, en évoquant le financement du futur projet de loi grand âge autonomie, qui devrait être présenté [en janvier 2021 en conseil des ministres](#).



Luc Broussy aux nationales du Assises du vieillissement le 20 octobre 2020 à Troyes. Capture d'écran

La loi organique relative à la dette sociale et à l'autonomie, publiée en août dernier, reporte en effet [la fin du remboursement de la Cades de 2024 à 2033](#), privant de fait le secteur d'un espoir de financer la perte d'autonomie par ce biais.

Le président de l'association France Silver Eco, qui a aussi rendu en 2013 un rapport interministériel sur l'adaptation de la société au vieillissement, a vite réglé la question du rapport Vachey, [qui a donné des pistes mi-septembre pour alimenter la nouvelle branche "autonomie"](#). "Au-delà du fait que 5 ou 6 milliards [d'euros] ne sont pas suffisants, la moitié ou les trois quarts des solutions qu'il prône ne seront pas acceptés par le gouvernement, qui a dit qu'il n'y aurait pas de hausse des prélèvements obligatoires : il faut être clair, on a raté le train", a-t-il assené.

Certes, "l'Etat a quand même" concédé [2,3 milliards d'euros à la branche](#), à partir de 2024, par le biais de la réaffectation à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) d'une fraction de contribution sociale généralisée (CSG).

Mais tout de même, la future loi grand âge du printemps prochain "ne permettra pas de mobiliser des milliards d'euros". Alors dans ce cas, "est-ce qu'on fait une loi, ou est-ce qu'on continue parce qu'il y a d'autres choses dans la vie qu'uniquement le financement de cette réforme?", a interrogé, de façon plutôt rhétorique, Luc Broussy, suggérant de "sortir du seul périmètre sanitaire et médico-social pour faire une loi beaucoup plus sociétale et panoramique".

Embrayant sur la "silver économie", le président de cette filière a indiqué qu'ils étaient "un certain nombre à prôner par exemple que la loi crée un diagnostic 'habitat-mobilité' car on a cette conviction que toutes les questions d'autonomie et de prévention partent du logement", la CNSA elle-même insistant sur "[la logique domiciliaire](#)".

Il a dit militer "pour qu'à 75 ans on reçoive une proposition de diagnostic 'habitat-mobilité' pour savoir si le logement est adapté, y compris sur le long terme, et encourageant à "anticiper".

"C'est obliger chacun d'entre nous à réfléchir à la façon dont on va vivre ses 15-20 dernières années et je pense qu'une loi peut le faire [...] et les organismes de protection sociale et complémentaires peuvent y participer", a continué Luc Broussy, plaidant pour "avoir des villes qui, demain", auront "un urbanisme bienveillant pour les premières fragilités. Cela, c'est de la politique vieillesse, et on est loin de la fusion des tarifs soin et dépendance en Ehpad", a-t-il souligné.

"Une grande loi" ou "une petite loi médico-sociale qui passera inaperçue"

"Donc je souhaite cette loi, pour que même s'il n'y a pas des moyens considérables alloués, nous puissions certes améliorer le sort du secteur médico-social, mais surtout faire en sorte que la question du vieillissement devienne une véritable question panoramique", a-t-il répété. Il souhaite que la loi acte, comme dans le handicap, "une conférence interministérielle du vieillissement" car "la question du vieillissement reste irrémédiablement traitée par le ministre de la santé" a-t-il regretté.

"Même sans argent, cette loi est absolument indispensable, nécessaire, pour avoir une vision beaucoup plus panoramique des questions du vieillissement", a-t-il martelé.

"Cela peut être encore une grande loi... cela peut être une petite loi médico-sociale qui passera totalement inaperçue, et on aura raté là un moment historique", a-t-il prévenu.

Lors de cette table ronde, Luc Broussy a aussi donné sa vision du futur rôle des départements et des agences régionales de santé [dans la gouvernance du champ médico-social](#).

SOCIAL

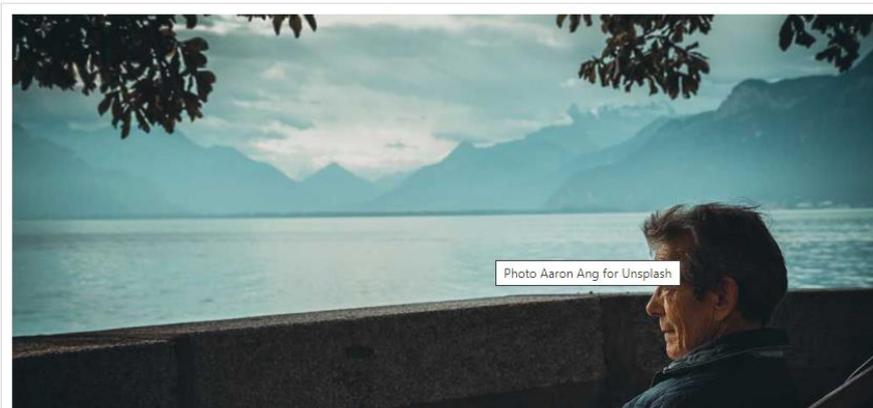
Article publié le 03/11/2020 à 09:56 | Lu 1606 fois

5èmes Assises Nationales du Vieillissement - Longevity : bilan, partie 1

Partager cet article sur : [f](#) [t](#) [in](#)

Les 5èmes Assises Nationales du Vieillissement - Longevity, qui se sont déroulées les 20 et 21 octobre derniers à Troyes (2.000 acteurs publics et privés). Les thématiques-phare abordées par plus de 150 intervenants ont été l'innovation, la réforme (dont la mise en place de la 5ème branche) et la prévention, lors de nombreux débats et questionnements pour un engagement total au service du « Bien Vieillir ». Bilan de ces deux jours.

Confidentialité



Innovation : comment rendre le management médico-social évolutif et la technologie acceptable ?

Plusieurs typologies d'innovation ont été abordées au cours de ces deux jours, des plus accessibles aux plus complexes. Les innovations organisationnelles dans le champ du vieillissement, qui ne sont pas forcément les plus faciles à organiser sur le terrain, ont engendré la création de structures aux différents besoins des usagers concernés.

Mais aujourd'hui, force est de constater qu'elles se juxtaposent et ne sont pas très lisibles aussi bien pour les acteurs du secteur que pour les personnes âgées et leurs aidants.

Un décloisonnement de ces structures sera nécessaire pour assurer davantage de lisibilité, d'efficacité et d'homogénéité, un challenge avéré pour la CNSA, les maisons de l'Autonomie et les plateformes territoriales de soins, pour proposer un parcours efficace et adapté en fonction des territoires.

L'innovation se fait et se fera également au domicile, autour de la robotique, des solutions de « téléassistance » par exemple, mais nécessitera la création de réseaux d'opérateurs initiés, et d'un personnel AIDANT, formé à ces dispositifs.

Ces innovations, encore aujourd'hui bien souvent au stade de l'expérimentation et disséminées sur le territoire, exigeront également un changement des process, des méthodologies de prise en charge.

Confidentialité

territoire, exigeront également un changement des process, des méthodologies de prise en charge. Ses bénéficiaires pour les personnes âgées devront être mesurables en termes d'efficacité et devront se déployer sur l'ensemble du territoire.

Ce champ de l'innovation nécessitera aussi une acculturation tant pour les acteurs du secteur que pour les personnes concernées, sans omettre les arbitrages pris sous l'angle de l'éthique, qui sont par essence mouvants, ancrés dans une époque et une vision de la morale qui ne semble cesser d'évoluer !

Réforme : les professionnels souhaitent une loi Autonomie et Grand Age, au cœur d'une société qui n'est pas que « Médico-Sociale » !

La création de la 5ème branche de la Sécurité Sociale nécessitera un accompagnement du vieillissement dans l'autonomie mais aussi un changement de sémantique entre la question de la dépendance et celle de l'autonomie.

Cette réforme sous-entend une problématique cruciale : est-ce un débat uniquement sur le vieillissement ou est-ce un débat sur l'autonomie ?

Un des nombreux enjeux repose sur les territoires et la façon dont s'articule le rôle de l'Etat et des Collectivités. Cette réforme devra être portée par une loi pour tous, en expurgant un passé parfois douloureux, et en associant une territorialisation audacieuse et adaptée entre les agences régionales de santé et les compétences des collectivités.

Confidentialité

Elle devra dans cette perspective, mettre en place des chefs de file et identifier le périmètre d'action des acteurs de la proximité. Elle exigera une redistribution des compétences et un pilotage (CNSA) dans la coordination des piliers de l'action territoriale (le structurel, les tarifications et les ressources humaines).

Le troisième point a porté sur le questionnement de la place et du rôle des habitants âgés, de leur entourage de proximité et des services à domicile. On ne peut que se satisfaire des récentes mesures comme le « Congé Aidant », mais est-ce suffisant pour pallier la réalité d'un aidant, « esclave » des temps modernes !

La solution de « l'Aidant-Salarié » est certainement la plus réaliste..., mais remplacer 8 millions d'aidants familiaux, est-ce imaginable ? Pourquoi pas, mais illusoire sans une vraie attractivité de la filière, une reconnaissance des métiers et une revalorisation des rémunérations.

Dans ce contexte, la question du financement reste cruciale.

Un défi à relever pour la CNSA qui devra composer avec les acteurs des territoires, les syndicats professionnels et les collectivités pour coordonner formation, intégration, répartition, recrutement et acceptabilité !

Confidentialité

De nombreuses pistes d'évolution ont été évoquées, notamment la mise en place de référentiels communs, d'une approche interministérielle du Grand Age et du maintien en autonomie, d'un cofinancement des mesures capables de répondre aux objectifs affichés.

J'aime 1

Tweet

Partager



SOCIAL

Article publié le 04/11/2020 à 01:00 | Lu 2251 fois

5èmes Assises Nationales du Vieillissement - Longevity : bilan, partie 2

Partager cet article sur : [f](#) [t](#) [in](#)

Les 5èmes Assises Nationales du Vieillissement - Longevity, qui se sont déroulées les 20 et 21 octobre derniers à Troyes (2.000 acteurs publics et privés). Les thématiques-phare abordées par plus de 150 intervenants ont été l'innovation, la réforme (dont la mise en place de la 5ème branche) et la prévention, lors de nombreux débats et questionnements pour un encaement total au service du « Bien Vieillir ». Bilan de ces deux jours.



Confidentialité

Prévention : comment faire du senior, l'acteur principal d'un changement culturel, ciment d'une « société de la longévité » ?

La prévention est un « enjeu majeur dans les politiques publiques », comme l'a souligné Madame Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie.

« Pour les personnes âgées autonomes, nous devons mettre en place une véritable politique de prévention de la perte d'autonomie pour assurer leur bien-vieillir et aussi accompagner celles et ceux qui sont aidants... Pour les personnes âgées en perte d'autonomie, je veux qu'elles soient reconnues comme citoyen à part entière, libres de leur choix » a commenté Brigitte Bourguignon.

Et de poursuivre : *« Elles doivent à ce titre être accompagnées dans leur parcours de vie, ce qui doit nous amener à repenser les structures qui les accueillent et à favoriser le vieillir chez soi. La loi Grand Age et Autonomie visera à répondre concrètement aux problèmes structurels pour préparer notre société à l'urgence démographique... ».*

« C'est une réalité, nous sommes entrés de plain-pied dans la société de longévité mais cette société ne doit pas être la société de la solitude et du chacun pour soi ».

La prévention implique également la notion de qualité de vie, et par conséquent la nécessité de développer des actions autour du Bien-Etre pour Bien-Vieillir.

La crise nous a rappelé l'importance de la lutte contre l'isolement : identifier puis accompagner les plus fragiles, mobiliser des associations et des dispositifs communaux qui apportent au quotidien une bienveillance solidaire et une assistance fraternelle. La mobilité devient l'enjeu majeur des territoires dans le maintien du lien social et la connexion des espaces de vie.

Coordonner les politiques de proximité en maintien de prévention en perte d'autonomie, financer des actions concrètes, accompagner des démarches innovantes, la conférence des financeurs est un acteur majeur de soutien aux initiatives portées par l'ensemble de l'écosystème du Bien Vieillir sur le territoire.

Au-delà des nombreuses expérimentations et retours d'expériences, on peut retenir, pour une mise en place d'actions de qualité, l'importance de l'ingénierie de montage des actions, et l'intérêt de mesurer l'approche académique à la réalité du territoire.

Chargée d'assurer un bon équilibre entre zones rurales et urbaines, elle permet d'évaluer des projets en fonction de l'approche pragmatique des réalités du terrain. On retiendra plusieurs échanges concernant les bonnes pratiques pour encourager le développement de formules d'habitat inclusif et de mobilité.

Trois temps forts ont rythmé les 5èmes Assises Nationales du Vieillessement - Longevity

Un village du bien vieillir ensemble

Alléger le quotidien de son proche, découvrir de nouvelles solutions, faciliter les démarches..., sous la forme d'un parcours pragmatique et pédagogique : un espace dédié aux aidants apportant conseils et solutions par des experts.

Un appartement témoin, le logement « référence » du senior

Conçu par une équipe d'ergothérapeutes, cet espace permet de comprendre et de tester les produits utiles à la vie quotidienne des seniors. L'appartement témoin avait pour objectif de se projeter sur l'utilité et de l'usage de chaque outil, d'une façon ludique et pédagogique, tout en mettant le visiteur à contribution.

Living Lab : plateforme scientifique et technologique de solutions pour l'autonomie du sujet âgé

Objets connectés, habitat intelligent, robots mobiles de service, ... : un espace dédié au développement, à l'évaluation et au déploiement de solutions technologiques pour l'autonomie des personnes âgées a été créé.

 J'aime 19

 Tweet

 Partager

AJOUTER UN COMMENTAIRE

 Confidentialité

Articles

HOSPIMEDIA > [Articles](#) > [Soins à domicile](#)

Soins à domicile

Les kinésithérapeutes du Grand-Est s'engagent dans le maintien à domicile avec Kinédom

22/10/20 - 16h54



Préparé depuis un an par l'URPS masseurs-kinésithérapeutes et l'ARS Grand-Est, le projet Kinédom va être déposé dans le cadre du dispositif article 51. Il vise à faire des kinésithérapeutes un pivot du maintien à domicile des personnes âgées.

L'expérimentation Kinédom menée dans le Grand-Est autour de l'implication des masseurs-kinésithérapeutes dans les soins coordonnés à domicile a été présentée aux assises nationales du vieillissement le 21 octobre. Démarrée en décembre 2019 dans le cadre du...



A propos d'HOSPIMEDIA



- ✓ L'info clé tous les matins dans votre boîte mail
- ✓ La couverture d'un spécialiste sur le

Articles

HOSPIMEDIA > [Articles](#) > [Politique de santé](#)

Politique de santé

Des retours d'expériences confirment la légitimité des conférences des financeurs

30/10/20 - 17h22



Aux 5es assises nationales du vieillissement, les intervenants à l'atelier sur les conférences des financeurs de la prévention ont salué l'outil. Outre l'amélioration de la coordination des acteurs autour du bien vieillir, il a permis d'innover.

Depuis leur mise en place dans la foulée de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, les conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont connu plusieurs évolutions de leur champ de compétences. En 2019, par exemple,...

Vous devez être **abonné** pour lire la suite

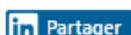
[JE SUIS ABONNÉ](#)

A propos d'HOSPIMEDIA



- ✓ L'info clé tous les matins dans votre boîte mail
- ✓ La couverture d'un spécialiste sur le

5èmes Assises nationales du vieillissement : innovation, réformes et prévention au cœur des débats



Rédigé le Vendredi 6 Novembre 2020 à 09:55

La 5ème édition des Assises nationales du vieillissement – Longetivy s'est déroulée les 20 et 21 octobre dernier à Troyes mais aussi sur internet. Cette version hybride a permis à presque 2 000 personnes d'assister aux débats qui faisaient, cette année, la part belle à l'innovation, aux réformes et à la prévention.



Placée sous le haut patronage du ministère des Solidarités et de la Santé, la 5^{ème} édition des Assises nationales du vieillissement – Longetivy, organisé par IdealCo, se tenait cette année à Troyes. Les 20 et 21 octobre derniers, près de 400 personnes s'y sont retrouvés et ont été rejoint en ligne par presque 1 600 personnes connectés via une plateforme interactive dédiée phares de cet évènement : l'innovation, les réformes et la prévention.

L'innovation à tous les étages

Au cours de ces deux jours, plusieurs typologies d'innovation ont été abordées avec en premier lieu : les innovations organisationnelles dans le champ du vieillissement. Assez difficiles à organiser sur le terrain, elles ont engendré la création de structures aux différents besoins des usagers concernés. Aujourd'hui, force est de constater que certaines se juxtaposent et qu'elles ne sont pas forcément bien identifiées et lisibles pour les acteurs du secteur comme pour les personnes âgées et leurs aidants. « *Un décloisonnement de ces structures sera nécessaire pour assurer davantage de lisibilité, d'efficacité et d'homogénéité, un challenge avéré pour la CNSA, les maisons de l'Autonomie et les plateformes territoriales de soins, pour proposer un parcours efficient et adapté en fonction des territoires* », indique IdealCo.

Mais l'innovation se fait également au domicile, notamment avec des outils liés à la robotique et/ou à la téléassistance. Pour les intervenants de ces assises, si ces outils sont intéressants, leur développement « *nécessitera la création de réseaux d'opérateurs initiés, et d'un personnel aidant, formé à ces dispositifs* ».

Pour ces intervenants, ces innovations, encore aujourd'hui bien souvent au stade de l'expérimentation et disséminées sur le territoire, « *exigeront également un changement des process, des méthodologies de prise en charge* ». « *Ses bénéfices pour les personnes âgées devront être mesurables en termes d'efficacité et devront se déployer sur l'ensemble du territoire* », indiquent-ils.

Les attentes liées à la loi Autonomie et Grand Âge

Outre ces débats liés à l'innovation, une grande partie de ces deux journées était consacrée aux réformes en cours ou à venir avec en premier lieu la création de la 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale qui « *nécessitera un accompagnement du vieillissement dans l'autonomie mais aussi un changement de sémantique entre la question de la dépendance et celle de l'autonomie* ». Pour IdelCo, « *un des nombreux enjeux repose sur les territoires et la façon dont s'articule le rôle de l'État et des collectivités* ». Concernant les aidants, si tous ont salué la création du Congé Aidant mais la question « *est-ce suffisant ?* » a tout de même été posée, certains s'interrogeant même sur la possibilité de salarier les aidants. La question du financement, cruciale, s'est alors imposée d'elle-même, que ce soit pour cette problématique ou pour les autres : les participants aux débats évoquant de nombreuses pistes d'évolutions telles que la mise en place de référentiels communs, d'une approche interministérielle du Grand Âge et de l'autonomie ou encore d'un cofinancement des mesures capables de répondre à des objectifs prédéfinis.

La prévention, un enjeu majeur

Invitée à intervenir lors de ces journées, Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, a souligné l'importance de la prévention, insistant sur cet « *enjeu majeur dans les politiques publiques* ». « *Pour les personnes âgées autonomes, nous devons mettre en place une véritable politique de prévention de la perte d'autonomie pour assurer leur bien-vieillir et aussi accompagner celles et ceux qui sont aidants... Pour les personnes âgées en perte d'autonomie, je veux qu'elles soient reconnues comme citoyen à part entière, libres de leur choix. Elles doivent à ce titre être accompagnées dans leur parcours de vie, ce qui doit nous amener à repenser les structures qui les accueillent et à favoriser le vieillir chez soi. La loi Grand Age et Autonomie visera à répondre concrètement aux problèmes structurels pour* 265/ *réparer notre société à l'urgence démographique... C'est une réalité, nous sommes entrés de plein pied dans la société de longévité mais cette société ne doit pas être la société de la solitude et du chacun pour soi* » a-t-elle ajouté.

D'une importance capitale, le développement de la prévention implique la mise d'actions autour du bien-être et du « bien-vieillir ». Dans ce sens, plusieurs échanges autour des bonnes pratiques et l'encouragement du développement de formules d'habitat inclusif et de mobilité ont été organisés. Au-delà des nombreuses expérimentations et retours d'expériences, l'importance de l'ingénierie de montage des actions, et l'intérêt de mesurer l'approche académique à la réalité du territoire ont largement été mises en avant. Pour les intervenants, chargée d'assurer un bon équilibre entre zones rurales et urbaines, l'ingénierie « *permet d'évaluer des projets en fonction de l'approche pragmatique des réalités du terrain* ».

Plus d'informations [sur le site d'IdelCo](#), organisateur de l'évènement.

Articles

PJM : l'Unaf est intervenue aux Assises nationales du vieillissement

[Tweeter](#)[J'aime](#)[Partager](#)

Une personne aime ça. Inscription pour voir ce que vos amis aiment.

21/10/2020

Valérie Bonne, coordonnatrice du pôle « Protection et Droits des personnes » à l'Unaf, est intervenue le 20 octobre dernier, aux Assises nationales du vieillissement. Participaient à ses côtés : Hadeel Chamson (Fnat) et Julie de Brux du cabinet Citizing. Cette rencontre fut l'occasion, pour l'Unaf de présenter les résultats de l'étude réalisée à la demande de l'interfédération PJM (Unaf, Fnaf, Unapei) sur les gains socio-économiques de la protection juridique des majeurs. [Lire en rappel.](#)

Après un rappel des travaux réalisés par l'Interfédération PJM depuis plusieurs années (notamment les Assises nationales de la PJM en 2012 et en 2017), la méthodologie de l'étude a été expliquée et son application à quelques-uns des huit impacts mesurés par le cabinet d'études. Ces résultats ont été mis en valeur au regard du métier de MJPM (Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs) qui touche à de nombreux aspects : santé, revenus, logement, vie quotidienne, accès aux droits.

Ont ensuite été expliquées les demandes de l'Interfédération portant sur la reconnaissance du secteur et de ceux qui y travaillent quotidiennement aux côtés des plus vulnérables.

La reconnaissance de ce métier complexe passe par des recrutements pour améliorer l'accompagnement et le soutien vers l'autonomie des personnes protégées ainsi qu'une revalorisation salariale et la création d'un diplôme d'Etat.

L'Interfédération (Unaf Fnaf Unapei) demande également la structuration d'une politique publique dédiée à la PJM ainsi que la création d'un Observatoire national afin de mieux connaître les personnes protégées et d'adapter la politique à leurs besoins.

@valbonne@unaf.fr

Recherche...



Accueil

Qui sommes-nous



A LA UNE

13 NOVEMBRE 2020

Moosch : 5^{ème} Assises Nationales



Retours d'expériences des Olympiades

Lire ou télécharger l'article :

Article Hospimedia du 20 et 21 octobre



En visitant ce site, vous acceptez l'utilisation

Seme Assises Nationales
du Vieillissement

Mardi 20 et Mercredi 21
Octobre 2020
à Troyes

HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé



Politique de santé **Des retours d'expériences confirment la légitimité des conférences des financeurs**

Aux 5^{es} assises nationales du vieillissement, les intervenants à l'atelier sur les conférences des financeurs de la prévention ont salué l'outil. Outre l'amélioration de la coordination des acteurs autour du bien vieillir, il a permis d'innover.

Une culture commune

En ce qui concerne le regroupement et la coordination d'acteurs d'un territoire spécifique autour d'une problématique commune, il semblerait que pour répondre à ces objectifs la conférence des financeurs soit le bon outil. Arnela Mauchamp, pilote des méthodes d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (Maia) du Haut-Rhin, membre de la conférence départementale des financeurs, a évoqué les olympiades des Ehpad, initiative financée par la conférence.

Tout est parti du constat que l'image de tous les Ehpad du territoire auprès de la population ne fréquentant pas les établissements est négative. Laurent Cahagne, directeur de l'Ehpad de Moosch (Haut-Rhin), souligne qu'*à contrario* "les personnels des établissements ont une vision plutôt positive". Il rapporte aussi qu'il y a quelques années des olympiades des aînés étaient organisées mais cela était très chronophage en termes de temps pour les établissements. Avec l'appui de la Maia il a donc été convenu de relancer cet événement qui avait gardé une bonne image dans l'imaginaire collectif. Huit Ehpad ont constitué des équipes de sept résidents. Mais au-delà du concours entre établissements, les olympiades "ont irrigué le programme d'animation l'année précédant l'événement avec des séances d'aptitude, de renforcement", souligne également Laurent Cahagne. Il ajoute que ces olympiades ont stimulé un esprit d'équipe auprès des résidents, du personnel et des familles. La conférence des financeurs a accordé des financements pour des temps supplémentaires d'éducateurs sportifs pour tous les établissements participants, indique Arnela Mauchamp. Le directeur d'Ehpad retient de cette expérience qu'au-delà du projet cela a permis aux directeurs d'établissements participant aux olympiades de renforcer leurs liens et d'envisager aussi d'autres projets en commun. Avant la crise sanitaire, ils ont imaginé un travail sur la mémoire sous la forme d'un "The Voice inter-établissements".

Résidence
Henri JUNGCK



Le Share'Loc a commencé !
Alors n'attendez plus et tentez votre chance dès maintenant ! [JOUER](#)

Comment valoriser le métier d'auxiliaire de vie et recruter plus de monde?



Mis en ligne le 21/10/2020 à 06:00 Mélanie LESOIF

< C'est la question qui se pose alors que les besoins du secteur vont se multiplier dans un avenir proche. L'enjeu est de taille. >



Le secteur de l'aide à domicile connaît une crise de recrutement depuis plusieurs années. - Illustration

La rémunération des soignants a été revalorisée cet été. Pas celle des auxiliaires de vie. Ces dernières gagnent en moyenne 900 € par mois. Les professionnels du secteur réclament 500 millions d'euros pour financer les augmentations.

< Dans le cadre de la réforme du grand âge, actuellement en discussion, l'enjeu de la valorisation du métier d'aide à domicile est de taille. >

Ad

Renault CLIO E-TECH Hybride

FR-Renault [LEARN MORE](#)

[S'abonner](#)

Vous êtes ouvert ?

PROLONGATION

COURS TOUJOURS

INSCRIPTIONS SUR WWW.COURS-TOUJOURS.FR
JUSQU'AU 21 NOVEMBRE

[Cliquez ici](#)





Visuel assises-vieilliss

SOLIDARITÉ ET AFFAIRES SOCIALES 05.11.2020


 PARTAGER :    

5E ASSISES NATIONALES DU VIEILLISSEMENT DANS L'AUBE. PRÉVENTION, INNOVATION, RÉFORMES : DES DÉBATS RICHES EN PROPOSITIONS


 LE SITE INTERNET
 DES ASSISES

Les 5^e Assises nationales du vieillissement / Longevity se sont tenues à Troyes dans l'Aube les 20 et 21 octobre derniers à l'invitation de Philippe Pichery, Président du Département de l'Aube. Sous le haut patronage du Ministère des solidarités et de la santé, elles ont réuni pas moins de 2 000 acteurs publics et privés de l'Autonomie et du Grand Age, dont 400 sur place et 1 600 connectés à une plateforme digitale interactive, ainsi que 80 partenaires, associations et entreprises. Parmi les thématiques abordées, il a été question d'innovation, de réforme et de prévention au service du « Bien vieillir ». Retour sur ces 2 jours riches en questionnements, en débats et en propositions.

Aujourd'hui, la part des plus de 65 ans représente 20% de la population française et devrait s'élever à 29% d'ici 2070 selon les prévisions de l'Insee. L'enjeu des décennies à venir porte sur la possibilité de vieillir dans de bonnes conditions, qu'elles soient sociales, financières ou médicales. Quelles innovations mettre en place ? Comment accompagner le vieillissement à domicile ? Comment mieux le prévenir ? Quels sont les enjeux de la réforme du Grand Age ?

SILVER INNOVATION : LA RÉVOLUTION DU « SOIN »

Plusieurs typologies d'innovation ont été abordées au cours de ces deux jours. Les **innovations organisationnelles** d'abord, se traduisent par la création de structures adaptées aux différents besoins des usagers concernés. Mais force est de constater qu'elles se juxtaposent et ne sont pas très lisibles, aussi bien pour les acteurs du secteur que pour les personnes âgées et leurs aidants. Un décloisonnement de ces structures sera nécessaire pour assurer davantage de lisibilité, d'efficacité et d'homogénéité, un challenge avéré pour l'ensemble des parties prenantes pour proposer un parcours efficient et adapté en fonction des territoires.



L'innovation se fait également au domicile, autour de la robotique, des solutions de téléassistance par exemple, mais nécessitera la création de réseaux d'opérateurs initiés et d'un personnel aidant, formé à ces dispositifs. Les Départements sont largement investis dans ces questions, s'appuyant sur leur expertise, **les nouvelles technologies et la e-santé** au service du mieux vieillir, notamment dans l'accompagnement de l'autonomie et du vieillissement à domicile. C'est le souhait de nos concitoyens de pouvoir rester dans leur environnement le plus longtemps possible.

Ces innovations, encore aujourd'hui bien souvent au stade de l'expérimentation et disséminées sur le territoire, exigeront également un changement **des process, des méthodologies** de prise en charge. Elles soulèvent des questions éthiques et déontologiques auxquelles sont confrontés les professionnels du soin à domicile. Leurs bénéfices pour les personnes âgées devront être mesurables en termes d'efficacité et devront se déployer sur l'ensemble du territoire.

QUELS ENJEUX POUR LES RÉFORMES SUR LE VIEILLISSEMENT ?

La récente création d'une 5^e branche de Sécurité Sociale dédiée à l'autonomie devra se traduire par un accompagnement renforcé des personnes dépendantes.

L'enjeu crucial est un enjeu territorial. En effet on ne peut imaginer une politique publique en faveur des personnes en perte d'autonomie sans une prise en compte des besoins quotidiens des personnes et une intervention des acteurs locaux auprès d'elles. Cette réforme devra reposer sur une répartition équilibrée des compétences exercées par les Départements et les agences régionales de santé (ARS). Elle exigera une redistribution des compétences et un appui (CNSA) dans la coordination des piliers de l'action territoriale (le structurel, les tarifications et les ressources humaines).

Cet événement a également donné l'occasion d'aborder la question de la place et du rôle des habitants âgés, de leur entourage de proximité et des services à domicile. Des avancées existent comme le « Congé Aidant ». Il est toutefois nécessaire d'aller plus loin : construire une véritable attractivité de la filière, reconnaître des métiers et revaloriser des rémunérations. Dans ce contexte, la question du financement durable reste cruciale d'autant que les Départements se trouvent aujourd'hui confrontés à une explosion des dépenses sociales.

De nombreuses pistes d'évolution ont été évoquées, notamment la mise en place de référentiels communs, d'une approche interministérielle du Grand Age et du maintien en autonomie, d'un cofinancement des mesures capables de répondre aux objectifs affichés.



LA PRÉVENTION, GAGE DU BIEN VIEILLIR DANS UNE SOCIÉTÉ DE LONGÉVITÉ

Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie, a rappelé l'enjeu majeur que représente la prévention dans les politiques publiques. Or prévenir la perte d'autonomie nécessite la mise en place de nouveaux outils, mais aussi de limiter les risques et de lutter contre les polypathologies. Les personnes âgées en perte d'autonomie doivent en ce sens être accompagnées dans leur parcours de vie, en repensant les structures qui les accueillent et en favorisant le vieillir chez soi. La loi Grand Age et Autonomie devra répondre concrètement à ces problèmes structurels.

La prévention implique également la notion de qualité de vie et la nécessité de développer des actions autour du « Bien-Etre » pour « Bien-Vieillir ». La crise de la Covid-19 nous rappelle chaque jour l'importance de la lutte contre l'isolement : identifier puis accompagner les plus fragiles, mobiliser les acteurs. Les Départements ont su, tout au long de cette période, faire preuve de réactivité mobilisant des moyens humains, financiers et technologiques pour maintenir le lien social et soutenir les SAAD.

Impulser et accompagner les projets de prévention de la perte d'autonomie en fédérant les énergies et les savoir-faire dans les territoires, tel est l'objectif de la conférence des financeurs mise en place par la loi d'Adaptation à la Société au Vieillessement (ASV). Au-delà des nombreuses expérimentations et retours d'expériences, les acteurs ont fait remonter l'importance de l'ingénierie de montage des actions, et l'intérêt d'évaluer des projets en fonction de l'approche pragmatique des réalités du terrain. On retiendra plusieurs échanges très fructueux qui ont mis en évidence des pratiques qui peuvent inspirer et encourager le développement de formules d'habitat partagé et de mobilité.

Sur l'ensemble de ces questions, les Départements restent mobilisés et prêts à innover, réformer et prévenir, dans un souci permanent du mieux vieillir des populations.



<https://lebimsa.msa.fr/prevention/le-dorat-caoitale-du-mouton/>

Sud Champagne

Assises nationales du vieillissement à Troyes

13 novembre 2020

49 2 mn



A A+ A++

Le groupe MSA Sud Champagne participait en octobre aux 5^e Assises nationales du vieillissement/Longevity au centre des congrès de Troyes (Aube) sur le thème «2020, une année historique accélératrice d'évolutions et d'innovations», sous le haut patronage du ministère des Solidarités et de la Santé.

#LienSocial #Seniors #TerritoiresRuraux

Les 2.000 participants, dont 1 600 connectés à distance en raison du contexte sanitaire, via une plateforme interactive dédiée, ont échangé sur l'innovation, la réforme sur le grand âge et l'autonomie, et la prévention. Intervenant lors de ces journées, Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, a souligné l'importance de la prévention, insistant sur cet « enjeu majeur dans les politiques publiques ».

La MSA animait un stand sur l'espace partenaires (avec [la fédération nationale des Marpa](#), [Présence Verte Sud Champagne](#) et [l'Asept Champagne-Ardenne](#)).

Stéphane Antigny, directeur général de la [MSA Sud Champagne](#), est par ailleurs intervenu pour présenter, au titre de l'association [Label Vie](#), un bilan à quatre ans des conférences de financeurs du point de vue des caisses de retraite. Cette association qui regroupe l'interrégime retraite de Lorraine et de Champagne-Ardenne, mène de nombreuses actions de préservation de l'autonomie des personnes âgées, en portant une attention particulière aux retraités socialement fragilisés.

<https://www.marpa.fr>

Initiatives contre l'isolement géographique et relationnel

La MSA a aussi pris part à un atelier sur la thématique « prévenir et lutter contre l'isolement des territoires ruraux ». On le sait, en raison de la raréfaction des commerces, des services de proximité en milieu rural, des lieux publics et collectifs où les habitants peuvent se retrouver, les déplacements deviennent aujourd'hui nécessaires pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Il peut en résulter pour les personnes les plus âgées confrontées à des problèmes de mobilité, un isolement géographique et relationnel important.

Pour lutter contre cet isolement, trois expériences nées de dynamiques collectives ont été présentées lors de l'atelier : un véhicule itinérant créateur de lien ([Proxibus](#)) dans l'Aube, un [service de transport à la demande en Haute-Marne](#), un écomusée piloté par des retraités engagés dans l'œuvre de transmission des savoirs et des savoir-faire ruraux.

Faisant écho à ces réalisations, Christine Forgeot, travailleur social à la MSA Sud Champagne, a présenté la démarche de développement social local que le régime agricole met en œuvre sur les territoires ruraux. Ce mode d'intervention global et participatif implique en effet associations, collectivités locales, organismes publics, usagers et habitants pour ancrer durablement le lien social dans un projet commun, né de la volonté de tous. Il ne s'agit pas seulement de plaquer des services mais de les construire ensemble, en s'appuyant sur la capacité des habitants à prendre des initiatives pour trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent. Une dimension citoyenne qui participe à la fabrique du lien social, dans le droit fil des valeurs fondatrices de la MSA : responsabilité, solidarité, proximité.

Photo : MSA Sud Champagne

LES PLUS CONSULTÉS

- Le Dorat, capitale du mouton Mondial de la tonte et de la prévention
- Les Semeurs du possible (2/2) On est bien chez Lorette... et Eric
- Handicap psychique "Le travail à la ferme est notre thérapie"
- Élections MSA 2020 Construire l'avenir ensemble
- Yoga du rire Se fendre la poire pour avoir la pêche